

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES universitaires

(DAEU)



*Formation sélective soumise à capacité d'accueil

Aussi à



Le DAEU est un diplôme national de niveau IV, qui confère les mêmes droits que le baccalauréat.

Véritable diplôme de la seconde chance, il s'adresse à toutes celles et tous ceux qui n'ont pas le baccalauréat et répond principalement à quatre objectifs :

- reprise d'études supérieures (université, IUT, BTS, écoles spécialisées) ;
- insertion ou promotion professionnelle ;
- mise à niveau et formation en culture générale ;
- préparation de concours de catégorie B de la Fonction publique (pour lesquels le baccalauréat est exigé ou de concours professionnels).

Sont admis à suivre la formation et à passer les épreuves, les candidates et candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans.

Les titulaires du Certificat de Capacité en Droit peuvent obtenir la dispense du baccalauréat en vue de la poursuite d'études autres que juridiques, mentionnées pour le DAEU A, à condition de subir avec succès l'épreuve de français et de langue vivante prévues pour ce diplôme.

L'UNC propose une option Lettres et une option Sciences (cette dernière est uniquement proposée au Vanuatu).

CAPACITÉ EN droit



(à distance)

Aussi à



La Capacité en Droit est une formation courte, préparant les non bacheliers et non bacheliers ou bacheliers et bacheliers à des professions juridiques et administratives. Elle offre la possibilité, sous certaines conditions, d'accéder à la licence en droit et de poursuivre éventuellement après son obtention en master. Elle présente un intérêt pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pu terminer leurs études secondaires et qui souhaitent progresser dans leur carrière professionnelle.

L'entrée en formation de Capacité en Droit est accessible sans condition de diplôme dès l'âge de 17 ans révolus.

C'est un diplôme d'État, de niveau IV (niveau Bac), se déroulant en une année, délivré uniquement par les universités, sanctionnant la réussite aux examens du premier et du second semestre.

La formation étant partiellement à distance en système de classe inversée, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet. Il est proposé aux candidates et candidats des cours via la plateforme Moodle et des regroupements en présentiel. Cette formation peut être suivie quel que soit votre lieu de résidence en Nouvelle-Calédonie (sauf pour les examens).

